



la loi s'est facilement imposée en Italie

Rubrique : actualités - Date : mercredi 11 janvier 2006

D'après l'AFP, un an après son entrée en vigueur « sous le feu des critiques » la loi interdisant de fumer dans tous les lieux publics s'est facilement imposée en Italie où les autorités sanitaires se félicitent d'une baisse du tabagisme. L'agence qui indique qu'à Rome et dans d'autres grandes villes, les bars et restaurants sont devenus des « sanctuaires sans tabac », observe que les allers retours entre les tables et l'extérieur sont devenus une tradition italienne. Evoquant les amendes allant de 27,5 euros à 275 euros qui peuvent être doublées si la cigarette est fumée devant une femme enceinte ou un enfant de moins de 12 ans, l'agence rapporte le commentaire du directeur de la ligue italienne contre les tumeurs (LILT) « Il y a un an tout le monde criait au scandale et à la révolte populaire mais les restaurants ont vite compris qu'il était beaucoup plus agréable pour les clients de manger dans une atmosphère sans fumée ». D'après le ministère de la santé, l'Italie compte aujourd'hui 500 000 fumeurs de moins qu'en janvier 2005 et selon une étude, 23,6% des fumeurs ont tenté d'arrêter de fumer en mars 2005 contre 19,7% en décembre 2004, sachant par ailleurs que les ventes ont baissé de 6%. Soulignant que toutefois les spécialistes nuancent un « constat trop hâtif » selon eux, l'agence précise que selon le directeur général de la ligue contre les tumeurs « il faut tenir compte des rechutes et attendre plus longtemps pour dresser un bilan » avec ce rappel aussi que le nombre des fumeurs est en baisse constante en Italie depuis des années (34,9% en 1980 contre 22,3% en 2005).